

Renseignements pour les élèves, les parents et les tuteurs Évaluation des habiletés de base : questions et réponses

- 1 Question** Qu'est-ce que l'évaluation des habiletés de base (ÉHB)?
Réponse L'ÉHB est une série de tests portant sur la compréhension de textes, la compétence en écriture et la compétence en mathématiques. L'ÉHB porte sur des habiletés importantes liées aux programmes d'études de la province. Elle mesure les compétences acquises par les élèves sur plusieurs années et non pas seulement au cours d'une seule année.
- 2 Question** L'ÉHB a-t-elle été modifiée récemment?
Réponse Oui. Trois changements importants ont été apportés à l'ÉHB en 2008 :
1. L'ÉHB est maintenant administrée en février et non plus en mai.
 2. Les élèves répondent aux questions à choix multiple (mais pas aux questions à réponse écrite) en ligne, à l'ordinateur.
 3. Les enseignants corrigent les réponses écrites dans les écoles ou les districts scolaires, et non plus de façon centralisée.
- Ces changements permettent de publier les résultats plus rapidement, c'est-à-dire avant la fin de l'année scolaire.
- 3 Question** Pourquoi a-t-on apporté ces modifications à l'ÉHB en 2008?
Réponse Le Ministère peut maintenant transmettre les résultats aux parents au plus tard à la fin de mars, et au district scolaire et à l'école au cours de l'année scolaire. Dans le cas des élèves qui éprouvent des difficultés avec ces habiletés, les tests d'ÉHB apportent une autre mesure qui permet aux écoles de prendre les dispositions nécessaires pour aider les élèves ou des groupes d'élèves avant la fin de l'année scolaire.
- 4 Question** Pourquoi l'ÉHB est-elle réalisée selon l'approche du recensement général (incluant tous les élèves) plutôt que sur un échantillonnage aléatoire (certains élèves, dans certaines écoles)?
Réponse L'approche du recensement permet d'obtenir de l'information sur chaque élève. Un échantillonnage ne peut pas fournir d'information au niveau d'une école ou d'un district scolaire quant à :
- des groupes particuliers comme les élèves autochtones, les élèves en anglais langue seconde, les élèves ayant des besoins particuliers par catégorie, les enfants pris en charge et d'autres élèves vulnérables;
 - la performance du district ou de l'école ;
 - la performance individuelle des élèves à l'intention des parents et des enseignants.
- Ces éléments d'information ne peuvent être obtenus que par la méthode du recensement.
- Cette méthode permet une planification stratégique et ciblée visant à améliorer la réussite individuelle des élèves, des groupes d'élèves, des écoles et des districts scolaires de la Colombie-Britannique. De telles informations ne seraient pas accessibles si la méthode d'échantillonnage était utilisée.

5 Question Les grandes épreuves nationales et internationales s’effectuent sur une base d’échantillonnage. Pourquoi pas l’ÉHB ?
Réponse Les épreuves nationales et internationales fournissent des résultats uniquement à l’échelle provinciale. L’ÉHB ne se limite pas seulement à la performance globale du système scolaire de la province. Les épreuves fondées sur les échantillons ne fournissent pas d’informations distinctes pour les districts scolaires, les écoles, les différents groupes d’élèves ou chacun des élèves. Les grandes épreuves internationales ne fournissent aucune information sur un district scolaire, une école ou sur la performance d’un élève.

6 Question Quelle est la durée des tests de l’ÉHB ?
Réponse À peu près quatre heures et demie. Les écoles ont quatre semaines pour administrer l’ÉHB. La plupart des écoles étalent les tests sur trois séances au moins, ce qui donne aux élèves l’occasion de faire de leur mieux.

L’ÉHB est administrée aux élèves de 4^e et 7^e année seulement, ce qui représente moins de dix heures d’évaluation provinciale de la maternelle à la 9^e année.

7 Question Les élèves doivent-ils se préparer à l’ÉHB ? Le temps qu’ils y consacrent ne se retranche-t-il pas du temps de leur enseignement scolaire ?
Réponse Les élèves doivent acquérir les habiletés de base en compréhension de textes, en écriture et en mathématiques au cours de l’enseignement normal en classe. Les enseignants et les élèves n’ont pas à « s’exercer » pour faire l’ÉHB. Cependant les élèves réussiront mieux si la formule de l’ÉHB leur est familière (p. ex : le type de questions, la façon de répondre en ligne, le temps et l’espace réservé aux réponses écrites). Vous trouverez des questions types sur le site Web : www.bced.gov.bc.ca/assessment/fsa/

8 Question Pourquoi administrer l’ÉHB aux élèves de la Colombie-Britannique ?
Réponse L’objectif principal de l’ÉHB est d’aider les écoles, les conseils de planification, les districts et le Ministère à évaluer les habiletés de base et à prendre des mesures requises pour les améliorer au besoin. L’objectif second est de renseigner les parents, les enseignants et les directions d’école sur les performances individuelles des élèves.

L’ÉHB fournit un aperçu des habiletés de base des élèves de la Colombie-Britannique. Elle répond à des questions importantes comme : « Les élèves acquièrent-ils les compétences essentielles dont ils auront besoin plus tard ? » « Est-ce que le rendement des élèves s’améliore d’année en année ? » « Existe-t-il des tendances dans la performance des élèves au niveau de l’école, du district ou de la province ? » « Quels sont les résultats de certains groupes d’élèves ? »

Les résultats de l’ÉHB montrent aux élèves, aux parents et aux enseignants les forces et les points faibles qui exigent davantage d’attention. Les résultats de l’ÉHB sont une source d’information qui s’ajoute aux résultats obtenus à partir des évaluations faites en classe et portés au bulletin. Quand il existe des différences entre ces différents types de renseignements, les parents devraient en parler avec l’enseignant.

9 Question L’ÉHB est-elle coûteuse ?
Réponse L’ÉHB coûte environ 7,50 \$ par élève en 4^e et 7^e année. Ce coût comprend l’élaboration des tests, l’impression et la distribution des cahiers de réponses, les

sommes versées aux districts scolaires pour former les correcteurs ainsi que les sommes réservées à la diffusion d'analyses de résultats par école et district. Les districts scolaires peuvent avoir à assumer certaines dépenses relatives à la correction des tests.

- 10 Question** Qui sont les concepteurs des tests ?
Réponse Le ministère passe des contrats avec des enseignants de la Colombie-Britannique pour l'élaboration des tests.
- 11 Question** À qui l'ÉHB est-elle destinée ?
Réponse À quelques rares exceptions près, l'ÉHB est administrée à tous les élèves de niveaux 4^e et 7^e année des établissements scolaires publics et privés de la Colombie-Britannique.
- 12 Question** En quoi consistent les tests ?
Réponse Les tests de compréhension de textes et de compétence en mathématiques se composent de questions à choix multiple et de réponses écrites. Le test de compétence en écriture comporte deux rédactions, l'une courte et l'autre longue.
- 13 Question** Comment se fait la notation ?
Réponse La notation des questions à choix multiple se fait automatiquement par ordinateur. Les questions à choix multiple représentent la plus grande partie des tests de compréhension de textes et de mathématiques. Chaque district scolaire et chaque école privée ont pour responsabilité de noter les réponses écrites. Les élèves ont une note distincte pour la compréhension de textes, l'écriture et les mathématiques. Notez que les réponses écrites des tests de compréhension de textes et de mathématiques sont importantes mais ne représentent qu'une partie des résultats aux tests. L'ÉHB ne donne pas de note globale.
- 14 Question** Si les réponses écrites sont notées localement, comment les notes peuvent-elles être justes, précises et uniformes ?
Réponse Le matériel de formation et de notation est sur le site Web du ministère. Les correcteurs des tests suivront les directives du ministère et noteront suivant les barèmes établis par la province et d'après les échantillons de travaux d'élèves. Ainsi, des normes communes seront appliquées à l'échelle de la province. Une double notation n'est pas nécessaire. Cependant, les correcteurs pourront mieux comprendre les normes s'ils ont la possibilité d'en discuter entre eux.

De plus, le ministère prélèvera un échantillon de réponses écrites d'élèves qu'il notera à nouveau pendant l'été. On demandera aux écoles sélectionnées de fournir des échantillons de réponses écrites dès qu'elles auront été notées. La nouvelle note n'affectera pas les résultats des élèves, cependant elle permettra au ministère de donner des conseils aux écoles et aux districts scolaires sur la façon de se rapprocher le plus possible des normes provinciales.

- 15 Question** Que fait-on des résultats ?
Réponse Après avoir reçu des écoles les résultats des réponses écrites, le Ministère les combine avec ceux des questions à choix multiple et envoie à chaque école les résultats individuels des élèves. Les écoles peuvent alors les transmettre aux parents.

Les écoles envoient les résultats des trois tests de l'ÉHB (compréhension de textes, compétence en écriture, compétence en mathématiques) aux parents de l'élève au mois de mars. Ces résultats ne peuvent être considérés comme des notes, des cotes ou des pourcentages. Les résultats sont classés selon quatre grandes catégories : « Niveau de

performance non établi », « Ne satisfait pas encore aux attentes », « Satisfait aux attentes » ou « Dépasse les attentes ». L'école envoie à la maison ces résultats ainsi que les cahiers de réponses de l'élève. Les parents sont invités à discuter des résultats avec les enseignants.

Le ministère utilise tous les résultats individuels des élèves afin d'établir les résultats au niveau de l'école, du district et de la province. Les résultats sont d'abord pondérés; par exemple, les questions les plus difficiles, selon la performance des élèves à travers la province, reçoivent « plus de poids ». Ensuite, les résultats sont ajustés selon les performances antérieures des élèves aux tests. Certaines questions demeurent confidentielles pour être réutilisées à des fins de comparaison au fil des années. Les résultats par école seront disponibles au printemps. Les écoles et les districts scolaires se servent des résultats à des fins de planification et de suivi des tendances dans les performances des élèves.

- 16 Question** Est-ce que les résultats de l'ÉHB comptent pour le bulletin de l'élève ?
Réponse Non, les résultats de l'ÉHB ne comptent pas pour le bulletin scolaire. Cependant, les résultats doivent être utilisés comme complément d'informations aux notes du bulletin des activités de l'élève en classe. Parfois les informations provenant de l'ÉHB diffèrent des autres informations que les parents reçoivent de l'école. Dans ce cas, c'est l'enseignant qui est le mieux à même d'expliquer cette disparité. Les résultats de l'ÉHB doivent aider les parents et les enseignants à discuter du meilleur moyen de faire progresser les élèves.
- 17 Question** Comment les parents et les enseignants peuvent-ils soutenir l'ÉHB ?
Réponse En encourageant les enfants à faire de leur mieux, sans exercer de pression. En leur rappelant que certaines questions peuvent se rapporter à des sujets qu'ils ont vus l'année précédente ou qu'ils ne connaissent pas encore. Ce n'est pas anormal car les écoles peuvent présenter le même contenu dans un ordre différent. Les parents peuvent s'assurer que leurs enfants sont bien reposés et qu'ils se présentent à l'école au moment de l'évaluation. Les parents peuvent aussi discuter des résultats avec leurs enfants et avec les enseignants au mois de mars.
- 18 Question** Que faire au sujet des élèves ayant des besoins particuliers ?
Réponse Tous les élèves sont invités à prendre part, dans la mesure du possible, à tous les aspects de leur programme éducatif y compris l'ÉHB. Certains élèves ayant des besoins particuliers exceptionnels peuvent être exemptés. Les écoles reçoivent des directives à ce sujet leur permettant d'identifier ces élèves et d'informer les parents ou tuteurs de ceux qui sont exemptés de l'ÉHB.
- 19 Question** Que fait-on des élèves en langue seconde (English Second Language ou Français langue seconde) ?
Réponse La plupart des élèves en langue seconde participent à l'ÉHB. Certains, n'ayant pas encore acquis les compétences de base en langue anglaise ou française seront exclus.
- 20 Question** Qu'en est-il des élèves du programme francophone et des élèves qui suivent un programme d'immersion en français ?
Réponse Les élèves francophones reçoivent des versions françaises de l'ÉHB et répondent en français. Les élèves suivant un programme d'immersion en français reçoivent la version anglaise de l'ÉHB et répondent en anglais.

- 21 Question** Comment puis-je obtenir d'autres renseignements sur l'ÉHB ?
- Réponse** Sur le site Web du ministère : www.bced.gov.bc.ca/assessment/fsa/ vous trouverez :
- des échantillons de tests y compris des questions en ligne;
 - des barèmes de notation;
 - des échantillons de réponses à des questions typiques;
 - des exemples de rapports individuels
 - et plus encore...

Les résultats provenant des écoles seront affichés sur le site au printemps. Les écoles reçoivent aussi des analyses de réponses aux questions par école. Ces renseignements sont disponibles au : www.edudata.educ.ubc.ca

- 22 Question** Que font les écoles et les districts des résultats de l'ÉHB ?
- Réponse** Les écoles et les districts se servent des résultats dans leur planification et pour suivre les tendances dans la performance des élèves. Les résultats de l'ÉHB peuvent aider les écoles et les districts à voir s'ils font des progrès d'une année à l'autre. L'objectif est d'aider chaque école à améliorer les performances de ses élèves au fil des années.

Toute question concernant les résultats de l'école ou du district devrait être acheminée à la direction de l'école, au conseil de planification scolaire ou à la direction générale.